



Communiqué  
Pour diffusion immédiate

## Lancement du concours « Je nomme un cours d'eau »

**Sainte-Geneviève-de-Batiscan, 24 février 2025** - Par ce concours, la SAMBBA OBV Batiscan-Champlain offre aux acteurs de l'eau de son territoire l'opportunité de nommer un cours d'eau qui n'a pas encore de toponyme officiel. La période pour proposer un nom est ouverte jusqu'au 22 mars 2025, les noms retenus seront ensuite soumis au vote du public. Toutes les informations sont disponibles sur la page Internet dédiée au concours (<https://sambba.qc.ca/concours-hydronyme/>).

### Cinq cours d'eau à nommer !

Pour cette première édition, **cinq cours d'eau ont été sélectionnés** correspondant à cinq des six zones de concertation du territoire d'action de la SAMBBA. Les noms proposés doivent répondre à certains critères qui sont expliqués dans un guide disponible sur la page. Les participants peuvent déposer leur(s) suggestion(s) via un formulaire disponible sur ladite page jusqu'au 22 mars 2025. C'est le public qui votera pour leurs hydronymes préférés du 22 avril au 1er juin 2025. Finalement, le dévoilement des noms de cours d'eau gagnants se fera le 4 juin 2025. Ils seront ensuite soumis à la Commission de toponymie du Québec, organisme responsable de la gestion des noms de lieux du Québec. Si acceptées, les propositions des gagnants seront intégrées aux noms officiels de la Commission de toponymie du Québec.

### Origine du concours

Dans le cadre de son projet de *Mise en valeur de la rivière Batiscan : rivière protégée, aventures partagées*, la SAMBBA a réalisé plusieurs activités dont l'installation de panneaux d'identification de cours d'eau sur les routes municipales du bassin versant de la rivière Batiscan. Une initiative qui leur a permis de constater qu'il y avait plusieurs cours d'eau sans toponyme sur le territoire. Puisque l'on protège ce que l'on aime et on aime ce que l'on connaît, la SAMBBA a décidé de lancer le concours **Je nomme un cours d'eau**.

### Qu'est-ce que c'est ?

La **toponymie** (du grec ancien : τόπος « lieu » et όνομα « nom ») est une discipline linguistique qui étudie les toponymes, c'est-à-dire les noms propres désignant un lieu. La **Commission de toponymie** est un organisme du gouvernement du Québec veillant à la juste application des règles de la toponymie québécoise et de faire connaître l'origine des noms qui servent à nommer et décrire les villes, villages, routes, régions, montagnes et rivières.

Un **acteur de l'eau** est toute personne, organisation ou entité qui joue un rôle dans la gestion, l'utilisation, la préservation ou la régulation des ressources en eau.



Pour plus d'information :

Andréane Couture  
362-3202 poste 203  
[eau@sambba.qc.ca](mailto:eau@sambba.qc.ca)

Page Internet du concours :

<https://sambba.qc.ca/concours-hydronyme/>

Territoire de la SAMBBA :

<https://sambba.qc.ca/notre-territoire/>).

Page Facebook de la SAMBBA :

<https://www.facebook.com/SAMBBA.OBVBatiscanChamplain>

Informations complémentaires

### À propos de la SAMBBA

La SAMBBA a pour mission d'assurer, en concertation avec les acteurs de l'eau, la gestion intégrée des ressources en eau dans la Zone Batiscan-Champlain et de participer à son développement durable.

Depuis 2000, la SAMBBA informe, sensibilise, concerte et mobilise les acteurs de l'eau dans le but que tous agissent ensemble pour les milieux aquatiques. Elle met également en œuvre des projets répondant aux enjeux soulevés sur son territoire et met à profit son expertise des milieux hydriques et humides en offrant des services-conseils tels que des suivis de la qualité de l'eau, la caractérisation et la délimitation de milieux humides, des inventaires fauniques et floristiques, des aménagements riverains, des services de géomatique, etc.